

Pôle communication

Jeudi 23 septembre 2021



POINT SANITAIRE DU JEUDI 23 SEPTEMBRE À 14 H

5 282 cas confirmés depuis le 06/09/2021	555 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures
54 patients en réanimation	57 décès depuis le 09/09/2021, dont 8 au cours des dernières 24 heures
2716 doses de vaccin injectées	30,23 % de vaccinés sur la population totale

POINT SANITAIRE

Depuis hier, mercredi 22 septembre, 8 décès supplémentaires sont à déplorer, soit 57 au total depuis le 9 septembre.

555 nouveaux cas positifs ont été confirmés.

(Il s'agit des chiffres comptabilisant tous les TROD. Ces chiffres évoluent en fonction des remontées d'information des différents centres de dépistages : Nord, îles, maisons de retraite...).

Ces nouveaux cas comptabilisés portent à 5 282 le nombre total de cas positifs avérés depuis le lundi 6 septembre.

54 patients sont pris en charge au service de réanimation et 377 sont hospitalisées en unité Covid.

190 personnes sont accueillies dans un hôtel dont :

- 157 à Nouméa;
- 3 en province Nord;
- 3 à Ouvéa;
- 20 à Maré:
- 7 à Lifou.

1090 personnes sont considérées comme guéries. Elles ne sont plus contagieuses, mais peuvent être maintenues à l'hôpital, en fonction de leur état.

Chiffres de la vaccination

Hier, mercredi 22 septembre, 2716 personnes ont été vaccinées.

Depuis le début de la campagne :

- 135 877 personnes ont reçu leur première dose (soit 50,14 % de la population totale);
- 81 936 personnes ont reçu deux doses.

À ce stade, 30,23 % de la population totale ont reçu un schéma vaccinal complet.

OPÉRATIONS DE VACCINATION

Aujourd'hui, jeudi 23 septembre, la vaccination se poursuit :

- dans les centres médico-sociaux des trois provinces.
- au centre de la CAFAT Receiving, sans rendez-vous de 17 h à 19 h.
- à Ko We Kara, toute la semaine jusqu'à samedi;
- à l'hôtel de ville de Nouméa, jusqu'à vendredi.
- à Koné, la vaccination est assurée salle Au Pitiri.

Vendredi 24 septembre

- L'opération de vaccination de proximité «Proxi Vax », organisée par la Nouvelle-Calédonie avec de nombreux partenaires dont les bailleurs sociaux, se tiendra demain vendredi, de 10 h à 17 h aux Tours de Magenta. Tous les habitants du quartier et des alentours sont invités à s'y rendre pour se protéger et participer à l'effort collectif.
- Le centre du Receiving sera fermé demain vendredi 24 septembre et samedi 25 septembre.
- Les CMS de la province Sud seront fermés demain vendredi 24 septembre, à l'exception de celui de Boulari.

Samedi 25 septembre

- Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie renouvelle son opération sans rendez-vous avec une file dédiée aux doses de rappel.
- Le Vaccitour Stop Covid du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sera à **Kouaoua** au centre administratif de 9 h à 17 h.

La semaine prochaine :

- les centres de Ko We Kara et de l'hôtel de Ville restent ouverts.
- une nouvelle permanence de vaccination sera ouverte au CMS de Dumbéa sur mer, le lundi, mercredi et vendredi, sur rendez-vous, au numéro suivant : 20 47 20.
- le 29 septembre, un vaccinodrome se tiendra à Téné, Bourail. Le centre de vaccination du Colisée à Bourail sera donc fermé pour permettre aux équipes d'y participer.
- le 1^{er} octobre, un vaccinodrome se tiendra à la salle omnisport de Boulari. Le centre de vaccination de Boulari sera donc fermé pour permettre aux équipes d'y participer.
- Le 2 octobre, un vaccinodrome est organisé au parc Fayard, à Dumbéa.
- Le Vaccitour Stop Covid du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sera de nouveau à Koumac, dans la salle polyvalente, du 2 au 5 octobre pour assurer notamment la deuxième injection.

LES SOIGNANTS DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Les 75 soignants qui se sont portés volontaires au titre de la solidarité nationale sont arrivés mardi soir en Nouvelle-Calédonie. Il s'agit de médecins, infirmiers, aides-soignants, anesthésistes-réanimateurs, cadres de santé, techniciens de laboratoire et masseurs-kinésithérapeutes.

Leurs feuilles de mission leur ont été remises hier en fin de journée.

Ils ont été déployés dès ce matin dans les différentes structures de soins :

- 46 personnes sont affectées au CHT;
- 14 au CHN;
- 2 au CHS;
- 7 dans les hôtels;
- 2 sont affectés à la plateforme téléphonique dédiée aux professionnels de santé, qui est gérée par la DASS et le CHT (régulation des patients entre les hôtels et le CHT).

ACCUEIL DES URGENCES NON-COVID

Information pratique, mais néanmoins importante.

Au Médipôle, le CHT continue d'accueillir les urgences non-Covid, 24/24 h. Dans tous les établissements hospitaliers, le parcours des patients non-Covid est dissocié du circuit de patients Covid.

Il n'y a pas de risque d'attraper le Covid à l'hôpital. Le dispositif a été mis en place dès le début de l'épidémie et il avait été rodé lors des derniers confinements.

Le CHT comme la clinique ont cependant constaté une baisse importante de la fréquentation des urgences non-Covid. Il faut rappeler que l'on peut toujours être soigné pour les urgences.

En moyenne, cette semaine, les urgences du CHT ont traité quotidiennement :

- 46 patients non-Covid qui ont abouti à 18 hospitalisations;
- 64 patients Covid qui ont abouti à 45 hospitalisations.

Ce qui a été déplacé à la clinique, ce sont pour l'essentiel des interventions programmées afin d'alléger la pression sur le CHT qui se concentre sur la prise en charge des patients Covid.

Mais il est bien sûr demandé aux patients non-Covid de privilégier les urgences de la clinique Kuindo-Magnin à Nouville, quand c'est possible et durant les heures d'ouverture.

Urgences de la clinique Kuindo-Magnin

Les urgences de la clinique sont ouvertes 7 jours sur 7, de 7 h à 23 h.

Tous les patients peuvent se présenter aux urgences. Ils seront pris en charge par un médecin urgentiste. En fonction du diagnostic et de leurs conditions de soins, les patients peuvent soit :

- rentrer chez eux directement;
- être hospitalisés à la clinique ;
- être redirigés vers le Médipôle si leur pathologie nécessite un suivi médical non disponible à la clinique.

Par ailleurs, quand le patient nécessite une hospitalisation, un test PCR est effectué. Si le test est positif, le patient est alors transféré au CHT, centre référent pour la gestion des cas Covid.

L'accueil des patients se fait comme d'habitude, exception faite qu'ils doivent passer par la zone de tri – à l'accueil de la clinique (prise de température et questionnaire Covid), avant d'être dirigés vers le service des urgences.

Téléphone de l'accueil des urgences de la clinique : 42 02 15

LE PARCOURS DE SOIN DES PATIENTS COVID

1. SE FAIRE DÉPISTER

Il ne faut pas hésiter à se faire dépister dès l'apparition d'un ou de plusieurs symptômes, notamment la fièvre, la perte du goût ou de l'odorat, des difficultés à respirer.

En cas d'urgence, il faut consulter immédiatement

Ces symptômes ne doivent pas être sous-estimés. Être vu rapidement par un médecin et bénéficier d'une prise en charge rapide peut épargner une hospitalisation, voire sauver la vie.

Le Covid-19 peut se manifester discrètement dans un premier temps, puis dégrader l'état de santé très rapidement. Plus la prise en charge est rapide, plus grandes sont les chances de guérir.

C'est pourquoi il faut se faire dépister :

En province Sud, au centre médico-social de la Cafat à Rivière-Salée ou à l'Arène du Sud, de Païta.

Ces deux centres de dépistage seront ouverts ce vendredi 24 septembre, jour férié, et tout le weekend, évaluation médicale dans la foulée

En province Nord, au CHN de Koné, Poindimié et Koumac.

En province des Îles, dans les centres médico-sociaux.

Dans les trois provinces, il est aussi possible de se faire dépister dans les pharmacies (liste sur le site du gouvernement) ou auprès des professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, sagesfemmes, dentistes, kinés).

2. CONSULTER

Les personnes dépistées positives doivent être vues dès que possible par un médecin (médecin de ville ou médecin du dispensaire). On peut aussi se rendre dans l'une des deux unités de soins de proximité qui ont été créées, au CMS de la CAFAT à Rivière-Salée et à l'arène du Sud à Païta. Chaque malade y est reçu par un professionnel médical qui définit le parcours de soins du patient. Il s'agit d'un parcours personnalisé qui prend en compte l'état de santé du patient, ses autres éventuelles maladies (diabète, maladies cardiaques...), sa situation familiale (présence de personnes fragiles dans l'entourage), la possibilité qu'il a ou pas de s'isoler chez lui, d'être soutenu par ses proches, etc.

Selon ces nombreux critères, le patient sera orienté :

- soit vers un isolement à domicile ;
- soit vers un hôtel pour une surveillance médicale;
- soit vers l'hôpital.

3. TROIS PARCOURS POSSIBLES

Parcours 1: l'isolement à domicile

Il concerne deux publics:

• les patients dont l'état de santé présente peu de risques de se détériorer. Il s'agit notamment des personnes vaccinées et en bonne santé ou asymptomatiques. Cet isolement dure 10 jours

- pendant lesquels des consignes expliquées par le médecin doivent être respectées. Par exemple : surveiller sa température et son état de santé, rester dans une pièce à part des autres membres de la famille pour ne pas les contaminer, bien se laver les mains... Ces consignes sont aussi détaillées sur le site du gouvernement.
- Les patients âgés, malades, dont l'état de santé ne permet pas de guérir du Covid-19 et qui souhaitent rester à domicile. Pour ces patients sévèrement atteints, trois équipes mobiles de soins palliatifs Covid ont été créées cette semaine par le CHS Albert-Bousquet et le CHT Gaston-Bourret. Elles sont constituées chacune d'un médecin, d'une infirmière (IDE) et d'un psychologue. Elles se déplacent au domicile des patients sur Nouméa et Grand Nouméa et interviennent à distance pour les patients de la province Nord et des îles, de 7 h à 18 h, 7 jours sur 7. Les familles sont orientées vers ces équipes par le médecin traitant du patient Covid ou par les équipes des établissements accueillant les personnes âgées.

Parcours 2 : la surveillance médicale à hôtel

Elle s'adresse aux patients dont l'état de santé nécessite un suivi rapproché, mais pas nécessairement une hospitalisation. Elle offre aux personnes plus fragiles ou qui n'ont pas la possibilité de s'isoler chez elles, les meilleures conditions pour guérir.

Parcours 3: l'hospitalisation

Elle s'adresse aux personnes qui ont des facteurs de risques susceptibles d'entraîner une forme grave de la maladie. Elle permet une prise en charge plus lourde, c'est-à-dire une hospitalisation dans un service de médecine Covid où le patient peut être placé sous oxygène. Ou, pour les cas les plus graves, une admission en réanimation.

Ces trois parcours ne sont pas étanches les uns des autres. Les patients peuvent passer de l'un à l'autre. Un patient isolé à son domicile, par exemple, peut être hospitalisé si son état évolue défavorablement. Un patient placé à l'hôtel peut aussi être transféré à l'hôpital si son état se dégrade. À sa sortie de l'hôpital, un patient en cours de guérison peut également être transféré vers un hôtel pour y recevoir des soins de suite.

Ce système original permet de proposer des parcours de soins adaptés à chaque personne positive au Covid-19 tout en évitant de saturer l'hôpital.

L'ACCUEIL EN HÔTEL DES PATIENTS COVID

L'accueil en hôtel des patients Covid ne nécessitant pas une hospitalisation, ou en voie de guérison, mais qui doivent rester sous surveillance médicale, permet de soulager les structures de soin.

MOYENS

Trois hôtels ont été réquisitionnés pour la gestion médicale des patients COVID19 : Le Méridien, le Château Royal et le Nouvata.

Sont ouverts : 5 étages au Méridien et 4 au Château Royal, tous armés en personnels et matériels médicaux.

Capacité totale : 500 chambres.

Toute la logistique est gérée par la direction de la Sécurité civile et de la Gestion des risques (DSCGR), en lien avec la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) et la direction des Achats, du patrimoine et des moyens (DAPM).

60 sapeurs-pompiers volontaires non médicaux ont été recrutés par la DSCGR. Tous sont vaccinés, ils ont accepté cette mission délicate de service public, aux horaires très atypiques, et psychologiquement difficile.

Vêtus d'équipements de protection individuelle anti-Covid, ils sont chargés chaque jour :

- d'aider à la régulation de l'accueil des patients ;
- d'inventorier le matériel médical et pharmaceutique entrant et sortant ;
- d'aider les infirmiers pour l'oxygénothérapie des patients ;
- d'organiser la livraison des repas avant leur prise en charge par le secteur Covid ;
- d'évacuer le linge sale et les déchets dans des containers dédiés.

Six d'entre eux sont partis renforcer les équipes dans le Nord

CORPS MÉDICAL ET MATÉRIEL MÉDICAL

■ 3 médecins :

- o le matin, 1 médecin par hôtel pour les visites aux patients ;
- o l'après-midi : 1 médecin pour les hôtels pour les contre-visites ;

Le tout supervisé par un médecin DSCGR présent 24 h/24.

• 77 Infirmiers (IDE):

- o 1 IDE assisté des élèves de 2^e année à l'IFPSS dans les services les moins lourds ;
- o 2 IDE assistés des élèves de 2^e année à l'IFPSS pour les services les plus lourds (services avec patients oxygénorequérants, malades depuis plus de 11 jours donc non contaminants, envoyés par le médipôle à partir du dixième jour.

Réserve sanitaire :

o 6 IDE et 1 cadre IDE sont dans les hôtels depuis ce 23 septembre.

Le personnel médical reçoit en outre le soutien de bénévoles et des employés des structures hôtelières. Ces derniers ne sont jamais en contact avec les malades, ni même avec les soignants en contact direct.

Matériel:

Le matériel médical est fourni par la DASS et le médipôle.

PATIENTS SOIGNÉS EN HÔTELS

Les patients restent entre 5 et 7 jours sous surveillance médicale à hôtel.

Deux patients en moyenne repartent chaque jour au Médipôle (en secteur Covid avec une surveillance accrue) du fait de la dégradation de leur état de santé.

Il n'y a pas eu de cas de décès en hôtels à déplorer.

Le plus jeune patient a 1 an, il repart ce jour au Médipôle avec sa mère, tous deux malades.

La patiente la plus âgée a 91 ans.

Seuls 15 % d'entre eux ont un schéma vaccinal complet.

Un très grand nombre de personnes positives sont accueillies dans les hôtels en raison de leur impossibilité de s'isoler à domicile (trop grande promiscuité et présence de personnes négatives et porteuses de longue maladie à leur domicile).

CONTACTS UTILES

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes : 05 02 02 (de 8 h à 17 h, 7 jours sur 7). **Questions relatives aux règles de confinement :**

26 63 26 (de 8 h à 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr

SOS Écoute : 05 30 30 (de 9 h à 1 h du matin, 7 jours sur 7). Un numéro vert gratuit, anonyme, pour toute personne en situation de souffrance, de détresse, de solitude, d'angoisse, victime de violences conjugales, d'addictions. Des professionnels sont à l'écoute, sans jugement.

Stop aux violences familiales et sexuelles : https://violences-conjugales.gouv.nc/

Où se faire vacciner? https://gouv.nc/info-vaccination/ou-se-faire-vacciner

